

Réf: Dossier N° 135760

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HANNUKAH »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

ANANERAIE non loin du college GUCHANROLAIN, Lot 841, Ilot
27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 05 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HANNUKAH »

Objet : Production audio-visuel et imprimerie, vente et production de logiciel, vente de matériel bureautique, production de magazine et de journaux, achat-vente des marchandises diverses, prestation de service.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- a prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE non loin du college GUCHANROLAIN, Lot 841, Ilot
27

Dirigeant(s) : M TAKPA N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04799 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38906/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

